



PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL



PETR Pays Loire Beauce

Programme d'actions

Synthèse



Edito

Après avoir réalisé le diagnostic et la stratégie du PCAET, les élus du Pays Loire Beauce et les communautés de communes ont identifié les actions à mettre en place pour parvenir concrètement à atteindre les objectifs fixés. Ce programme d’actions est le résultat d’un travail en collaboration entre les élus, les acteurs locaux et les habitants, afin que les perspectives et priorités de chacun puissent enrichir le Plan Climat Air Energie Territorial.

Ont ainsi émergé 7 axes d’actions, déclinés en 27 actions et 136 mesures. Celles-ci doivent permettre au territoire d’être à la hauteur de ses ambitions en termes de climat, d’air et d’énergie, l’objectif étant de réduire de 38% ses émissions de gaz à effet de serre d’ici 2030 (par rapport à 2018). Ces actions seront mises en œuvre par de nombreux acteurs : les collectivités, le monde économique, le tissu associatif, etc.

Au-delà du fait de répondre aux crises environnementales auxquelles nous faisons face, ces mesures visent à accompagner le mieux vivre : santé de la population (40 000 décès par an sont attribués en France à la pollution atmosphérique selon Santé Publique France), le pouvoir d’achat (accès à une alimentation de qualité, sécurité énergétique), sécurité routière, etc. Tous ces sujets sont intimement liés à la relation que nous entretenons avec notre environnement et bénéficieront d’une action Climat-Air-Energie ambitieuse.

Une des mesures résume l’objectif global de notre démarche :

Préserver la santé et le bien être des humains, la biodiversité et la qualité du sol sur le territoire du Pays Loire Beauce.



Frédéric CUIILLERIER,
 Président du PETR
 Pays Loire Beauce

Sommaire

Stratégie & thématiques

p.3

Les ambitions du territoire

p.3

Climat, biodiversité, santé humaine : quels liens ?

p.4-5

Axes stratégiques et actions

p.6-7

Les 7 thématiques

p.8-21

Gouvernance et moyens

p.22

Glossaire

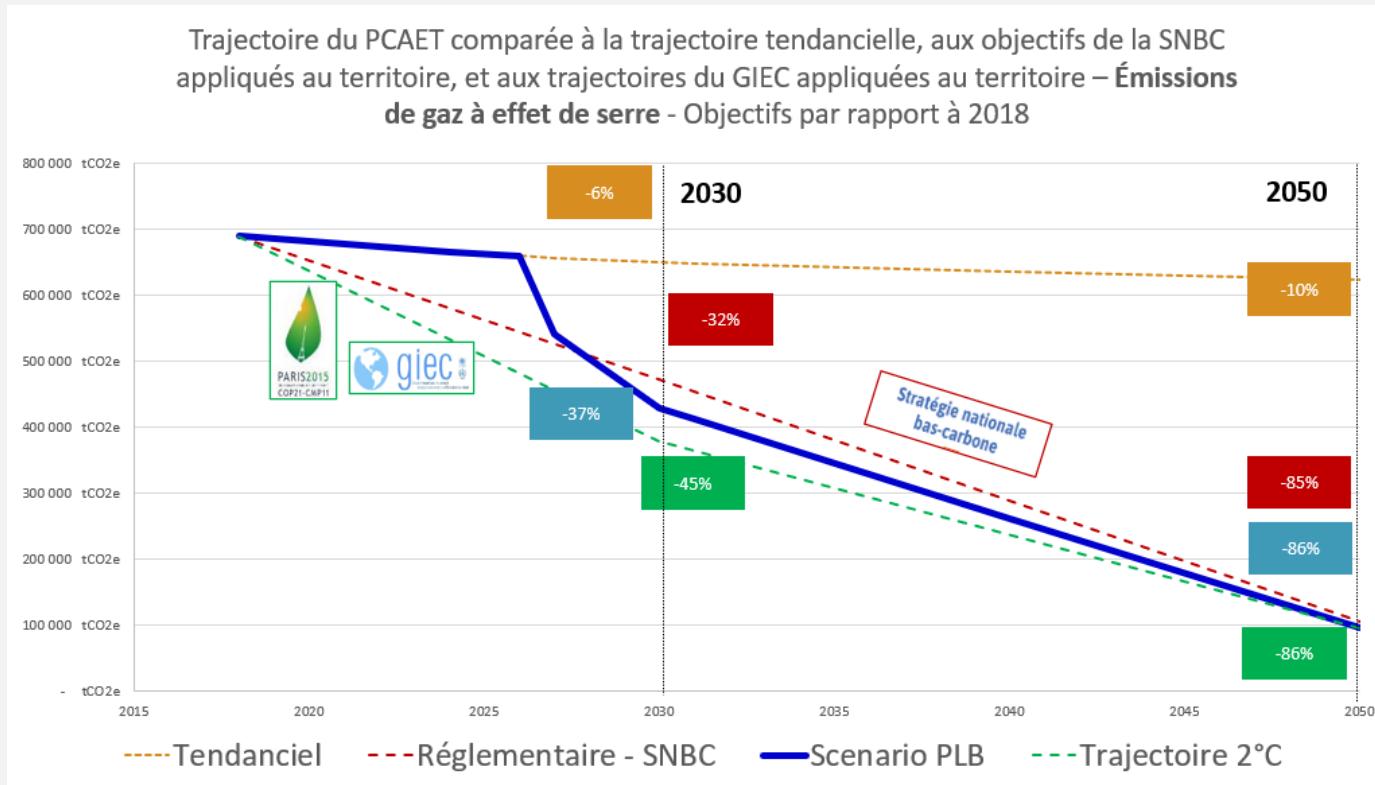
p.23

L’ensemble des mesures du programme d’actions

p.24-31

Les ambitions

La stratégie développée sur le Pays Loire Beauce répond aux objectifs fixés par la SNBC et le SRADDET



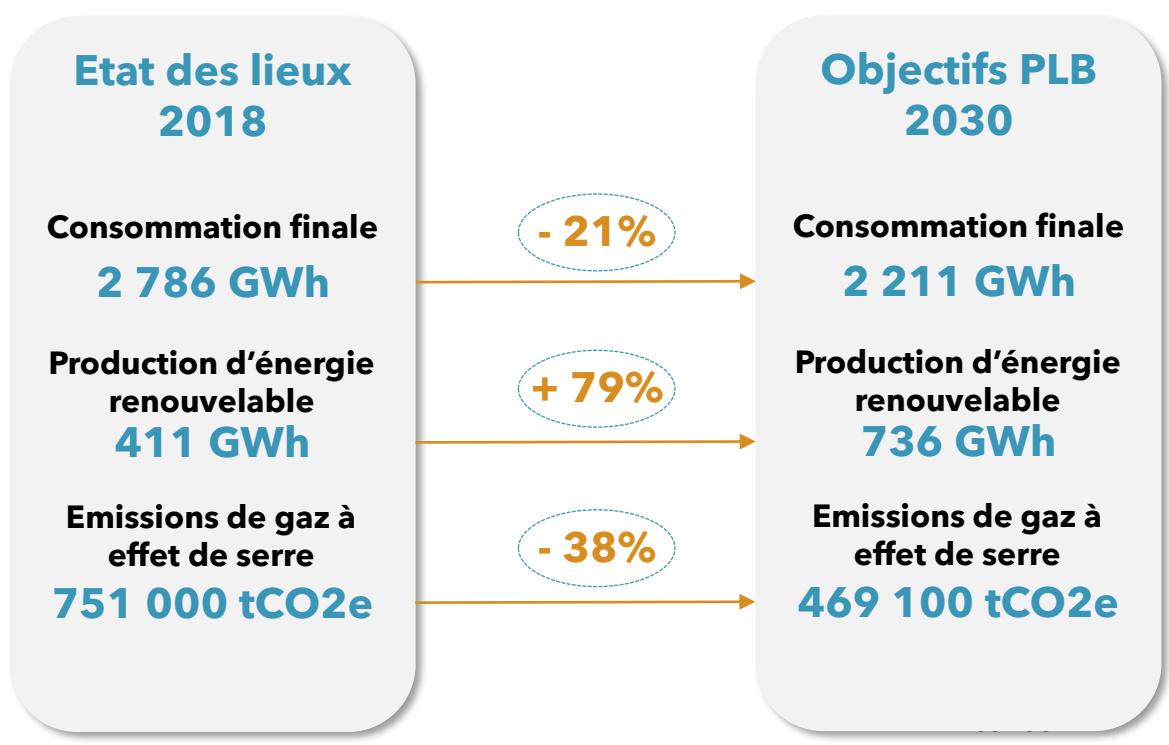
Objectifs à horizon 2030

-21 % de la consommation d'énergie par rapport à 2018
 (- 50% à horizon 2050)

-38 % des émissions de GES par rapport à 2018
 (- 86% à horizon 2050)

16% des émissions de GES territoriales séquestrées

La production d'énergies renouvelables atteint 34 % de la consommation d'énergie
 (100% en 2050)



Si vous souhaitez connaître plus de détails sur la stratégie, rendez-vous sur la synthèse du Diagnostic et de la stratégie, disponible sur notre site, onglet PCAET.

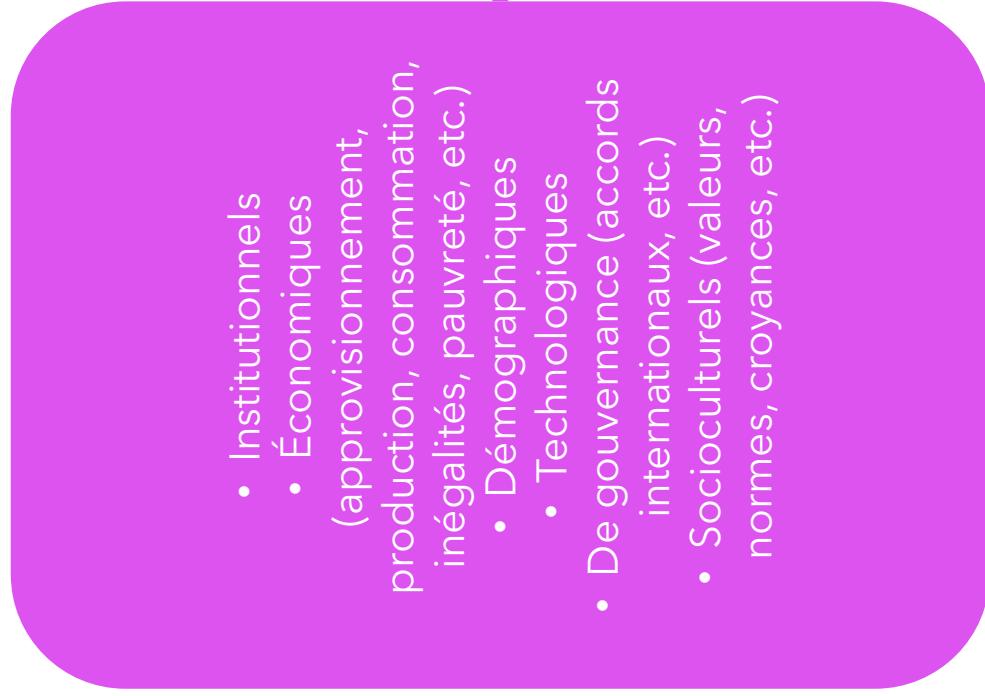
Climat, biodiversité, santé humaine : quels liens ?

Climat & biodiversité

Source : IPBES-IPCC, *Biodiversity and Climate Change, Scientific outcome, juin 2021*.
François Gemenne, et al. Atlas de L'anthropocène. Paris, Sciences Po Les Presses, 2021.

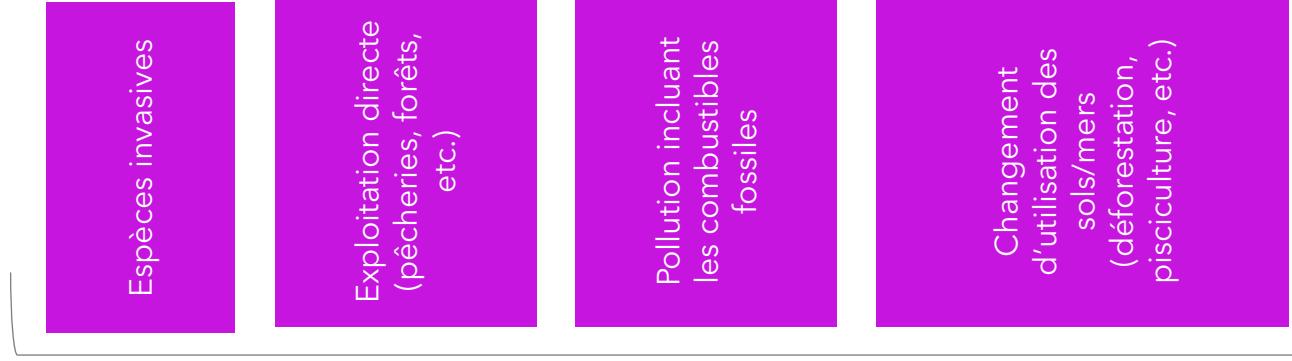
FACTEURS INDIRECTS

déterminent...

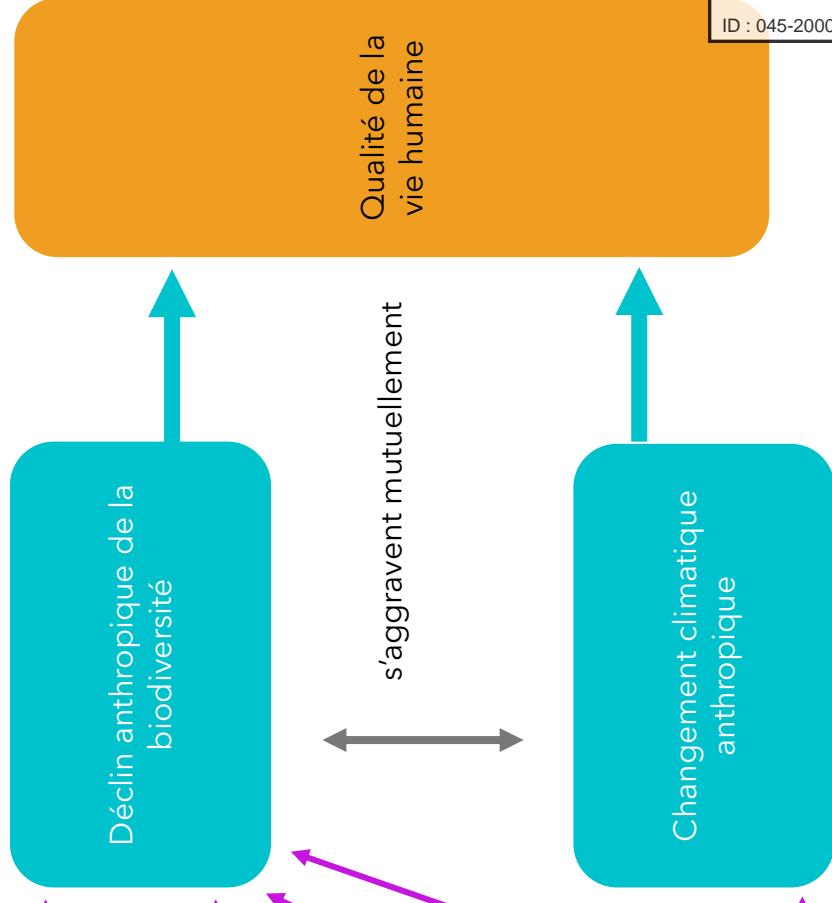


FACTEURS DIRECTS

conduisent à...



et influencent...



Anthropique : qui tient pour origine les activités humaines

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE

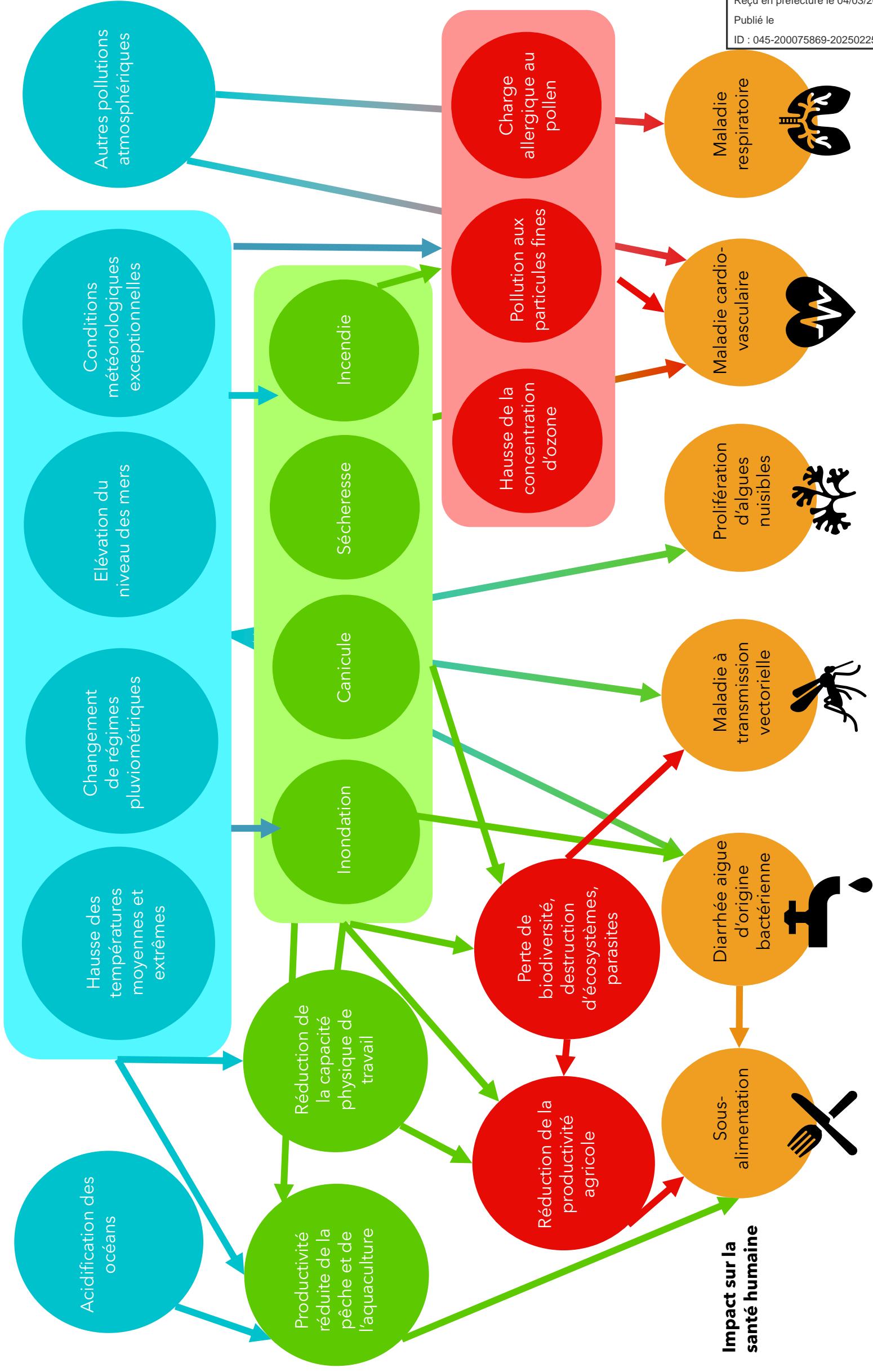


Changement climatique et santé humaine

Changement climatique

Emissions de gaz à effet de serre

climatique



Envoyé en préfecture le 04/03/2025
Reçu en préfecture le 04/03/2025
Publié le
ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE

Source : The 2018 Report of the Lancet Countdown on Health and Climate Change : Shaping the Health of Nations for Centuries to Come
François Gemenne, et al. Atlas de L'anthropocène. Paris, Sciences Po Les Presses, 2021.

Climat, biodiversité, santé humaine : quels liens ?

Axes stratégiques et actions

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE



p.8

Axe 1 - Mobilité durable

Action 1

Favoriser le développement du vélo pour les trajets courte distance

Action 2

Renforcer les solutions de transport durable

Action 3

Développer le covoiturage professionnel comme personnel

Action 4

Offrir des solutions alternatives à la voiture

Action 5

Apaiser les centres urbains

Axe 2 - Habitat durable

p.10

Action 1

Développer massivement la rénovation des bâtiments

Action 2

Préserver l'eau en agissant au niveau de l'habitat

Action 3

Tendre vers un habitat exemplaire pour les constructions neuves

p.12

Axe 3 - Agriculture et alimentation

Action 1

Encourager la production et consommation alimentaire locale citoyenne

Action 2

Réduire les consommations d'eau de l'agriculture et s'adapter aux changements climatiques

Action 3

Accompagner le secteur agricole dans ses changements de pratiques

Action 4

Encourager la production et consommation alimentaire locale publique

Axe 4 - Economie locale et circulaire

p.14

Action 1

Soutenir le tissu économique local

Action 2

Renforcer le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition écologique et énergétique, développer les activités économiques bas carbone et encourager la réparation et la réutilisation

Action 3

Réduire les déchets produits sur le territoire

Action 4

Accompagner les industries et les Zones d'Activité Économique, soutenir leurs efforts de décarbonation

Axe 5 - Espaces naturels

p.14

Action 1

Mieux connaître, gérer et relier les espaces naturels afin d'améliorer leur protection

Action 2

Préserver la ressource en eau

p.16

Axe 6 - Energies renouvelables

Action 1

Accompagner la production d'énergie renouvelable

Action 2

Développer la production d'électricité renouvelable

Action 3

Développer la production de chaleur renouvelable

Action 4

Développer la production de gaz renouvelable

Axe 7 - Gouvernance et mobilisation

p.18

Action 1

Définir des orientations globales pour l'exemplarité des collectivités

Action 2

Agir concrètement pour rendre les collectivités exemplaires

Action 3

Rendre les habitants acteurs du Plan Climat, les impliquer dans la gouvernance, et agir collectivement

Action 4

Sensibiliser massivement les habitants aux enjeux de la transition écologique

Action 5

Intégrer tous les enjeux de la transition écologique, au-delà de l'énergie et du climat



De nouvelles solutions de mobilités à travers le l'intermodalité et les infrastructures cyclables

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE

La mobilité est un enjeu de taille dans la lutte contre le changement climatique, sur notre territoire il s'agit d'un important défi : **85% des déplacements se font en voiture**. Le transport routier représente ainsi **nos premières consommations d'énergie, émissions de GES et émissions de Nox** (oxydes d'azote, gaz polluants émis majoritairement par les véhicules à moteur à combustion). Ainsi, comment pouvons-nous nous déplacer de façon plus décarbonée ?

L'objectif est de créer l'environnement propice à des déplacements se reposant sur l'intermodalité : allier transports en communs, mobilité douce et covoiturage. Faire évoluer nos mobilités ne participera pas seulement à **baissier nos émissions**, elles permettront de fournir **un environnement plus sain** (avec une amélioration de la qualité de l'air notamment), d'être plus **sobre énergétiquement**, ou encore **d'apaiser nos centres-bourgs**.

Pourquoi ?

Action 1

Favoriser le développement du vélo pour les trajets courte distance

- Vélo = solution économique, saine, bas carbone
- Réel potentiel sur l'axe ligérien
- Nécessité de diminuer l'impact du trafic routier

Comment ?

- Réaliser un Schéma Directeur Cyclable (SDC) pour la CCTVL : maillage territorial, cohérence, interconnexion, desserte des zones d'activité, stationnement vélo... S'adosser au Schéma Départemental de Mobilité pour réaliser un Plan de Mobilité Simplifiée sur la CCBL
- Aménager des liaisons cyclables sécurisées, avec interconnexion entre communes

Impacts

Emissions de GES ●●●
 Energie ●●●
 Qualité de l'air ●●●

Action 2

Renforcer les solutions de transport durable

- De nombreux trajets quotidiens Pays Loire Beauce ↔ Orléans Métropole
- Nécessité de diminuer l'impact du trafic routier

- Plaidoyer pour une meilleure offre de transport en étoile autour de la métropole : cadencement, horaires, arrêts desservis, développement d'autres offres (car express, etc.)

→ Offre type SERM : service express régional métropolitain



Emissions de GES ●●●
 Energie ●●●
 Qualité de l'air ●●●

Action 3

Développer le covoiturage professionnel comme personnel

- Augmenter le nombre de personnes par voiture
- Mutualiser des flux de déplacements
- Nécessité de diminuer l'impact du trafic routier

- Expérimenter le covoiturage
- Accompagner les collectivités dans l'aménagement d'aires de covoiturage

Action en cours : Blablacar Daily sur la CCTVL



Emissions de GES ●●
 Energie ●●
 Qualité de l'air ●●

Principaux indicateurs de suivi et objectifs 2030 :

1 Aire de covoiturage par commune

100% des communes ont un centre en zone 30

-36% d'émissions de GES de serre du transport routier

1 borne de recharge pour véhicule électrique par commune de ≥1000 habitants

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
Reçu en préfecture le 04/03/2025
Publié le
ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE



Axe 1 : Mobilité durable



Action 4

Offrir des solutions alternatives à la voiture

- Encourager les modes de déplacement alternatifs
- Nécessité de diminuer l'impact du trafic routier
- Inciter les entreprises à mettre en place des Plans de Déplacement Entreprise et Inter-entreprise (PDE/PDIE)
- Installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques
- Créer des ombrières photovoltaïques sur les parkings (qui pourront venir alimenter en électricité les bornes de recharges des véhicules électriques et diminuer la facture électrique)

Emissions de GES ●●
Energie ●●
Qualité de l'air ●●



Action 5

Apaiser les centres urbains

- Renforcer la sécurité pour les piétons et les vélos
- Améliorer le cadre de vie
- Réduire la vitesse des voitures en centre-ville, encourager les communes à mettre en place des zones 30
- Mettre en place des "rues aux écoles" dans les rues le permettant (incitation)

Emissions de GES ●●
Energie ●●
Qualité de l'air ●●



Pourquoi ?



5 000 € par an en moyenne, c'est ce que coûte une voiture pour un ménage, soit 10 à 12 % de son budget
Source :ADEME

Comment ?



Impacts

Qu'est-ce que les rues aux écoles ?

Il s'agit de la végétalisation et piétonisation de certaines rues dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'air à proximité des écoles, de sécuriser leur accès, de permettre l'absorption des eaux pluviales, et de créer des îlots de fraîcheur.

Un habitat rénové à travers les mécanismes existants, et une sobriété partagée dans les consommations d'énergie et d'espaces

L'enjeu de l'habitat est transverse : il touche à la fois à **l'atténuation** du changement climatique (à travers les émissions de GES issues de chauffage), à **l'adaptation** à ses effets, ainsi qu'à la **consommation d'énergie**.
 Le PCAET vise à établir une **culture commune de la sobriété** afin de répondre

à ces problèmes, mais aussi pour **lutter contre la précarité énergétique**, qui concerne 1 ménage sur 4 en Centre-Val-de-Loire. Cela passe nécessairement par la **rénovation**, la part de logements dont le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) est inférieur ou égal à E étant de 47% pour la CCBL et 32% pour la CCTVL.

Action 1

Développer massivement la rénovation des bâtiments

Pourquoi ?

- Diminuer la précarité énergétique
- Améliorer le confort de vie, été comme hiver
- Nécessité de diminuer les émissions et consommations liées au chauffage

Comment ?

- Poursuivre et renforcer la formation initiale et continue des artisans à la transition énergétique (rénovations durables, matériaux écologiques...) tout en intégrant les enjeux climatiques, énergétiques et biodiversité dans la construction et la rénovation des bâtiments. Développer la formation en lien avec les partenaires et structures existantes.
- Poursuivre les réflexions afin d'impliquer les territoires vers le déploiement du Pacte Territorial France Renov'

Impacts

Adaptation au changement climatique ●●●
 Emissions de GES ●●●
 Energie ●●●
 Qualité de l'air ●
 Production EnR ●

Action 2

Préserver l'eau en agissant au niveau de l'habitat



- Diminuer la pression sur la ressource en eau
- Maintenir une bonne qualité d'eau

- Sensibiliser à la sobriété d'usage de l'eau dans le résidentiel et à la gestion de l'eau à la parcelle
- Préparer la prise de compétence eau potable en 2026
- Renouveler les réseaux d'eau potable pour améliorer les rendements et la qualité de l'eau



Adaptation au changement climatique ●●●
 Energie ●

Pour aller + loin

Focus sur la consommation d'eau

En France, chaque jour on perd **2,7 millions** de m³ d'eau par les fuites du réseau (50% des réseaux d'eau potable ont plus de cinquante ans et ont besoin d'être remplacés)

- **Calculer son empreinte eau*** : elle permet de prendre conscience de notre consommation d'eau au quotidien, et d'en réaliser ses impacts
- **Réduire la part d'aliments issus d'animaux d'élevage** : c'est le premier levier pour réduire sa consommation d'eau indirecte (un Français qui passe à un régime végétarien réduit son empreinte eau de 1650 litres par jour) + manger localement, de saison, sans pesticides ni engrais chimiques...
- * <http://www.empreinte20.com/>

ACTIONS



Principaux indicateurs de suivi et objectifs 2030 :

1100 logements rénovés niveau BBC

Entre **80** et **85%** de rendement du réseau

2 sensibilisations des artisans sur les constructions exemplaires par an

28% des chauffages au fioul et des chauffages au gaz fossile remplacés (1 000 chauffages)

Action 3

Tendre vers un habitat exemplaire pour les constructions neuves

- Limiter l'artificialisation des sols
 - Créer des nouveaux bâtiments sobres en consommations et exemplaires
 - Limiter l'impact de l'urbanisation sur le ruissellement pluvial
-
- Accompagner le développement de filières durables (matériaux bio-sourcés) sur le territoire
 - Limiter les consignes de chauffage des bâtiments publics à 19°C (adapter suivant type de bâtiment comme les crèches, etc.)

Adaptation au changement climatique
Emissions de GES
Energie
Qualité de l'air
Séquestration CO2
Production EnR



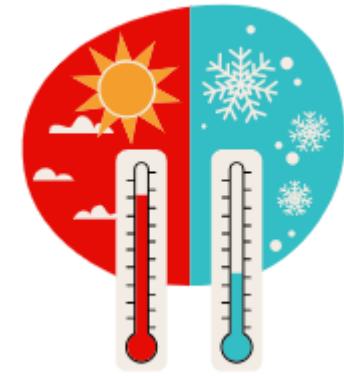
Pourquoi ?



Comment ?



Impacts



Action en cours : **structuration de la filière paille** en coopération avec les territoires du Loiret



Siège de la communauté de communes de la Beauce Loirétaine à Sougy, isolé en ballots de paille

Pour aller + loin

Focus Sobriété énergétique

En 10 ans l'énergie consommée dans les transports a augmenté de 24 %

Abondance énergétique = ni durable ni soutenable (dépendance aux combustibles fossiles)

- **Calculer son bilan carbone*** : il permet de faire le lien entre nos modes de vies, rendus possibles par l'accès à l'énergie notamment fossile, et les émissions de gaz à effet de serre : Il permet de se mettre en action en sachant où concentrer nos efforts.
- **Installer l'application RTE** éco2mix** : pour connaître en temps réel l'état du réseau électrique pour choisir les meilleurs moments pour consommer de l'électricité (demande plus faible et production éolienne/solaire plus élevée).

* <https://nosgestesclimat.fr/>

** gestionnaire du réseau de transport d'électricité français

ACTIONS

Axe 2 : Habitat durable





Un secteur agricole qui diminue ses impacts, anticipe les aléas et participe à l'alimentation locale

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE

L'agriculture est un sujet crucial pour notre territoire, composé à **81% de surfaces agricoles**, dont seulement **1% en bio ou en conversion**. Le PCAET vise un accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses et résilientes, dans l'objectif de **diminuer les impacts environnementaux de leurs activités** et de **s'adapter** au changement climatique qui les affecte dès à présent. Alors que **90% de la production du territoire est à présent exportée**, l'horizon 2030 doit également être synonyme d'un **développement des circuits courts** pour une consommation davantage locale.

Action 1

Encourager la production et consommation alimentaire locale citoyenne

- (Re)créer du lien au niveau local
- Agir sur l'ensemble de la filière alimentaire (production, transformation, transport, distribution, consommation)
- Augmenter la résilience alimentaire locale

- Développer les jardins partagés, à des fins d'échange, de partage et de création de liens
- Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial* à l'échelle du Pays Loire Beauce

Comment ?

Impacts

- Adaptation au changement climatique ●
- Emissions de GES ●●
- Qualité de l'air ●
- Séquestration CO2 ●

Action 2

Réduire les consommations d'eau de l'agriculture et s'adapter aux changements climatiques

- Diminuer la pression sur la ressource en eau
- Augmenter la résilience alimentaire locale

- Travailler avec la Chambre d'Agriculture pour sensibiliser et encourager les agriculteurs à anticiper les impacts du changement climatique
- Développer la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture

- Adaptation au changement climatique ●●●
- Séquestration CO2 ●



Pour aller + loin

1/3 environ de la production mondiale de nourriture serait gaspillé chaque année. Le quart de ce gâchis alimentaire suffirait pourtant à mettre un terme à l'insécurité alimentaire. 25 kg de nourriture sont perdus chaque année par français, dont 7 kg encore emballée, soit l'équivalent d'environ 100€. le gaspillage génère des impacts et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évités : 10 % environ des émissions mondiales de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne alimentaire sont dues aux pertes et gaspillages

- **Trouver des producteurs locaux *** : devenir locavore, c'est bon pour la planète et pour l'économie locale.
- **Manger de saison** : En moyenne, une « tomate hors saison » consommée par un français a un impact sur le changement climatique presque 6 fois plus important que celui d'une tomate consommée « en saison » !
- **Mieux comprendre le lien entre alimentation et climat grâce à une infographie** *Qu'est-ce qu'on fait ?*

* <https://www.tourismeloiret.com/fr/savourer/marches>
<https://www.loiret.fr/dans-le-loiret/faites-vos-courses-au-rayon-loiret>

Principaux indicateurs de suivi et objectifs 2030 :

1 jardin partagé par pôle de vie

5 expérimentations de REUT

5 agriculteurs sensibilisés par an

100% cuisines scolaires s'approvisionnant localement

-23% d'émissions de gaz à effet de serre pour le secteur agricole

Action 3

Accompagner le secteur agricole dans ses changements de pratiques

- Diminuer l'impact des engrais, pesticides & manières de travailler le sol
- Maintenir une bonne qualité d'eau
- Valoriser les bénéfices de l'agriculture locale (stockage CO2)
- Soutenir la transmission des exploitations et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs
- Soutenir le développement de pratiques agroécologiques (dont l'agroforesterie) et favorables à la biodiversité (haies, bords de champs, etc.)

- Adaptation au changement climatique ●
- Emissions de GES ●●●
- Energie ●
- Qualité de l'air ●●●
- Séquestration CO2 ●●●
- Production EnR ●●

Action 4

Encourager la production et consommation alimentaire locale publique

- Diminuer l'impact de l'approvisionnement alimentaire
- Favoriser l'émergence d'une filière alimentaire locale
- Réduire les coûts pour les cantines publiques
- Encourager les cantines à s'approvisionner localement et encourager l'alimentation biologique
- Développer les cuisines locales à l'échelle du territoire



- Emissions de GES ●●
- Energie ●

Pourquoi ?

Comment ?

Impacts



Poules vagabondes, Binas

*** Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ?**

Un dispositif visant à accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire, en facilitant l'accès à une alimentation saine, locale, durable et de qualité (rémunératrice, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement) et **développer les circuits courts**

De 2016 à 2022 le Pays Loire Beauce a mis en place un **projet de lutte contre le gaspillage** et d'approvisionnement en circuit court dans les restaurants scolaires de 12 communes. Un livret de recettes basés sur des produits locaux a été créé.





Vers une économie locale durable, circulaire, axée autour de la sobriété et accompagnée dans ses transformations

Notre territoire fait face à plusieurs obstacles au développement d'une économie locale durable : nombreux déplacements pendulaires hors du territoire, développement des zones commerciales et logistiques hors des centre-ville, lente prise de conscience des sujets RSE... De plus, une forte présence industrielle (grosses entreprises, zones d'activités) est responsable des deuxièmes plus fortes consommations d'énergie et émissions de GES.

A l'horizon 2030, les centres-bourgs sont revitalisés, rendant possible une **redynamisation des activités économiques de proximité** et donc des créations d'emplois territoriaux. **L'économie circulaire** est également **dynamisée**, notamment à travers un développement des processus **d'Ecologie Industrielle et Territoriale**. L'industrie œuvre à sa **décarbonation** et les friches industrielles sont revalorisées.

Pourquoi ?

Action 1

Soutenir le tissu économique local

- Maintenir une vie locale
- Limiter les besoins en déplacements
- Améliorer le cadre de vie

Comment ?

Sensibiliser à la consommation locale, communiquer sur le troc de services



Impacts

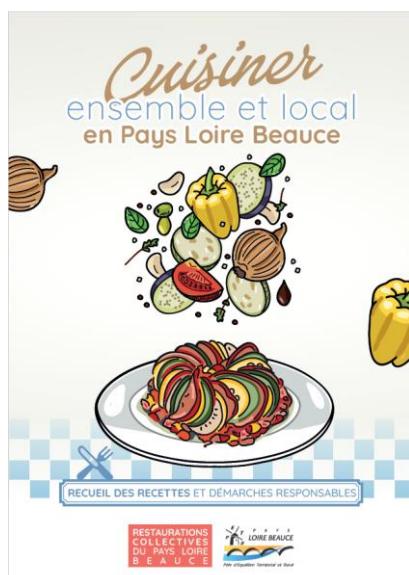
Emissions de GES
Energie ● ●

Action 2

Renforcer le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition écologique et énergétique, développer les activités économiques bas carbone et encourager la réparation et la réutilisation

- Favoriser l'économie circulaire, sociale, solidaire
- Limiter la création de déchets
- Concrétiser le projet de ressourcerie issu du programme LIFE LETsGO4Climate sur la CCBL
- Soutenir et accompagner l'émergence des projets d'ESS sur le territoire
- Sensibiliser à la réparation, la réutilisation, le troc

Emissions de GES
Energie ● ● ● ● ● ●



Recueil de recettes de produits locaux réalisé par le Pays Loire Beauce en 2022



Principaux indicateurs de suivi et objectifs 2030 :

1 nouveau Repair Café

2 sensibilisations par an (notamment avant Noël)

100% des écoles équipées en compost

-50% des émissions de GES du secteur tertiaire

Action 3

Réduire les déchets produits sur le territoire

- Limiter la création de déchets

53 entreprises labellisées Eco-défi sur la programmation 2017-2019



- Sensibilisation : Lutter contre l'obsolescence programmée
- Redéployer les éco-défis
- Installer 1 compost / école et sensibiliser contre le gâchis alimentaire dans les écoles / cantines



Emissions de GES
 Energie
 Qualité de l'air



Action 4

Accompagner les industries et les Zones d'Activité Économique, soutenir leurs efforts de décarbonation

- Favoriser l'économie circulaire, sociale, solidaire
- Diminuer et suivre les impacts du secteur industriel sur le territoire
- Limiter l'artificialisation des sols
- Limiter et encadrer l'accueil de hangars logistiques par zonage PLUi-H (favoriser les activités de production)
- Écologie Industrielle et Territoriale (collaboration territoriale d'optimisation des flux de matières eau, énergie, autres ressources, déchets) : créer une plateforme numérique collaborative type « bourse aux matériaux »
- Accompagner la formation aux nouveaux métiers liés à la transition (et à la biodiversité), inciter les acteurs économiques au changement
- Étudier le potentiel de valorisation des combustibles solides de récupération (CSR)

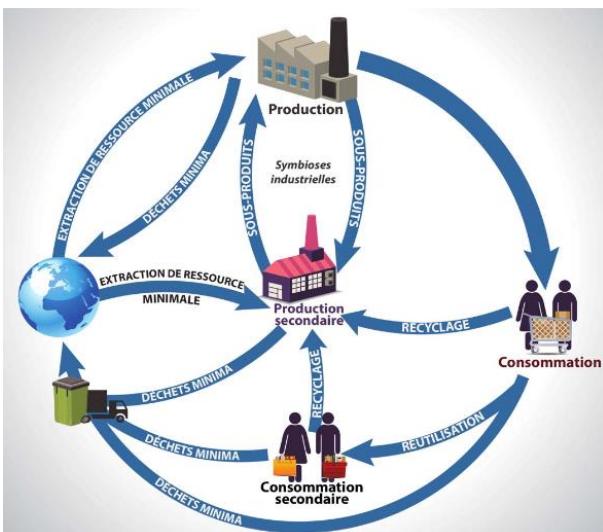
Adaptation au changement climatique
 Emissions de gaz à effet de serre
 Energie
 Qualité de l'air



Pourquoi ?

Comment ?

Impacts



Source : Commissariat général au développement durable, *Écologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires* (décembre 2014)

Qu'est-ce que l'Écologie Industrielle et Territoriale ?

Selon le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, il s'agit de la « mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité : partage d'infrastructures, d'équipements, de services, de matières... ».





Le territoire du PETR présente une biodiversité riche en termes de milieux (milieux ouverts, bocagers, forestiers, humides et aquatiques...), qui abritent de nombreuses espèces emblématiques dont la préservation est importante à l'échelle de la région : papillon de Mercure, l'écrevisse à pied blanc ou encore la Cistude d'Europe.

Quant à la qualité de l'eau mauvaise en amont de l'Ardoux et des Mauves (présence de nitrates et carbone organique), mauvais

état chimique pour certaines masses d'eau souterraines peu profondes (pesticides agricoles), vulnérabilité aux nitrates d'origine agricole pour 39 communes, tout le territoire en zone sensible à l'eutrophisation.

En 2030, les enjeux environnementaux sont pris en compte à travers toutes les actions de la collectivité : protection des espaces naturels, de la biodiversité, etc. et surtout, la population a de bonnes connaissances sur la faune, la flore et les enjeux liés à leur préservation.



Le projet Plant'action : le Pays Loire Beauce vise à planter 100 000 arbres en 10 ans, et propose aux acteurs du territoire de financer à hauteur de 80% leurs projets de plantation. Ces plantations respecteront la Trame Verte et Bleue.



Pourquoi ?

Comment ?

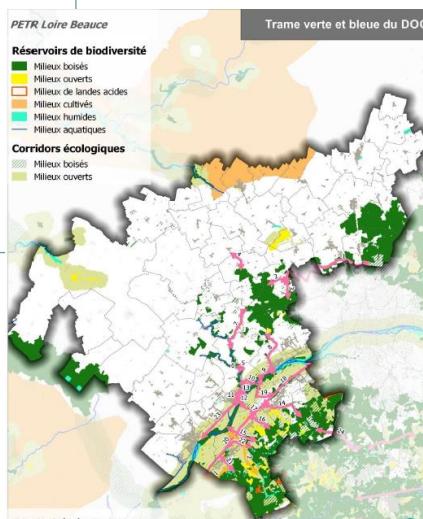
Impacts

Action 1

Mieux connaître, gérer et relier les espaces naturels afin d'améliorer leur protection

- Préserver les espaces naturels
- Créer des zones humides et zones tampons
- Rendre le territoire plus résilient aux aléas climatiques
- Restaurer et créer des continuités écologiques (trames vertes et bleues) identifiées dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCoT, PLUi)
- Réaliser un diagnostic des continuités écologiques, haies et zones humides, et une cartographie des ruissellements pour savoir où planter les haies en priorité
- Favoriser la continuité écologique : inciter à la plantation de haies, la végétalisation, le choix des bonnes essences (en lien avec NAT2).
- Rénover les berges / chemin de halage de la Loire : valoriser et donner accès aux espaces de nature en aménageant de façon à concilier fréquentation et préservations

Adaptation au changement climatique ●●●
 Séquestration CO2 ●●●



Qu'est-ce que la Trame Verte et Bleue ? (TVB)

Il s'agit d'une réponse à la diminution et la fragmentation des espaces naturels, phénomène dû entre autres à l'urbanisation, aux infrastructures de transport et à l'agriculture, qui menace la capacité des espèces animales et végétales à se déplacer (pour se nourrir, se reproduire, s'abriter...). La TVB vise à enrayer la perte de biodiversité à travers la création d'un réseau de continuités écologiques aussi bien terrestres qu'aquatiques composé de réservoirs de biodiversité reliés entre eux par des corridors écologiques. Ces continuités sont identifiées dans les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires (SRADDET) auxquels doivent se conformer les acteurs locaux.

Principaux indicateurs de suivi et objectifs 2030 :

1 rénovation des berges réalisée

100% des communes ont réalisé un inventaire

50% des cours d'écoles sont désimperméabilisés



Action 2

Préserver la ressource en eau

- Préserver les espaces naturels
- Créer des zones humides et zones tampons
- Rendre le territoire plus résilient aux aléas climatiques
- Diminuer la pression sur la ressource en eau
- Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles et leurs abords
- Étudier et proposer des adaptations face aux impacts du changement climatique sur le traitement de eaux usées et sur la REUT (notamment au niveau industriel)

Adaptation au changement climatique ●●●
 Séquestration CO2 ●●●

Pourquoi ?

Comment ?

Impacts

Qu'est-ce que la REUT ?
 La Réutilisation des Eaux Usées Traitées permet d'économiser la ressource en eau en substituant aux prélèvements dans la nature (ou à une utilisation d'eau potable non nécessaire) une utilisation des eaux sortant des stations d'épuration. Elle peut être mise en place pour le nettoyage des voiries, l'arrosage des espaces verts, l'irrigation de champs ou bien même prendre une place dans certains processus industriels.



Cours de l'école primaire de Mareau-aux-Prés

Sur le territoire : La Trame verte est majoritairement constituée de milieux ouverts correspondant aux grandes cultures. Les zones urbanisées et les routes qui quadrillent le territoire constituent des obstacles (notamment l'autoroute A10) pour le déplacement des espèces. Un corridor écologique relie les massifs forestiers d'est en ouest. La Trame bleu est peu développée au sein du territoire et de nombreux obstacles à l'écoulement sont recensés dans les cours d'eau, présents sous forme d'ouvrages hydrauliques.

Vers un développement de la production d'énergie renouvelable

Aujourd'hui, l'énergie produite sur le territoire provient principalement de l'éolien (39%) et du bois-énergie (25%). En 2011, le territoire produisait 411 GWh. Celui-ci est marqué par une faible autonomie énergétique (15%) et un potentiel de production d'énergie renouvelable de plus de 650 GWh.

En 2030, sur le territoire, l'augmentation de la part de renouvelable dans les consommations énergétiques passe avant tout par la sobriété énergétique, puis dans un second temps par la coordination de nombreuses filières clés : photovoltaïque, éolien, méthanisation, bois-énergie, géothermie, chaleur fatale, etc.

Action 1

Accompagner la production d'énergie renouvelable

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles importées
- Rendre accessible la production d'électricité au plus grand nombre

- Accompagner les citoyens et les agriculteurs à l'installation d'EnR : analyse des devis des installateurs PV, montage de SAS, incitation à l'autoconsommation (groupe LIFE)
- Proposer des participations citoyennes aux projets EnR, notamment via Énergie Partagée
- Connaître et envisager une coopération avec la SEM Loiret Énergies
- Organiser des visites chantier / partages d'expérience sur de l'autoconsommation collective (photovoltaïque, etc.)

Emissions de gaz à effet de serre ●
 Energie ●
 Production d'énergie renouvelable ●●●

Action 2

Développer la production d'électricité renouvelable

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles importées



- Développer le photovoltaïque au sol : uniquement en zone dégradée, déjà artificialisée, n'impliquant pas de consommation foncière
- Soutenir les projets de photovoltaïque sur les bâtiments d'activité, bâtiments agricoles, les bâtiments publics et les ombrières sur parking
- Développer la filière éolienne. S'appuyer sur les doctrines de développement de la filière de la CCBL
- Développer la production d'hydrogène vert. Veiller à identifier les usages pour lequel il est pertinent

Production d'EnR ●●●

Pourquoi ?

Comment ?

Impacts



Principaux indicateurs de suivi et **objectifs 2030** :

1 étude de possibilité de coopération réalisée

+49% de production de chaleur renouvelable

Une production d'énergie renouvelable

doublée

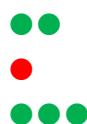
1 proposition de participation citoyenne pour chaque projet EnR

Action 3

Développer la production de chaleur renouvelable

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles importées
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux énergies fossiles
- Soutenir les projets de géothermie et de solaire thermique (eau chaude) sur les bâtiments d'activité, bâtiments agricoles et les bâtiments publics, en prenant en compte les éléments patrimoniaux et en limitant l'impact sur la biodiversité (micro-habitats)
- Développer la filière locale de biomasse (dont bois-énergie) en prêtant attention au maintien de la ressource. Faire le lien avec l'implantation de haies en agriculture (charte entretien raisonné).

Emissions de GES
Qualité de l'air
Production d'EnR



Action 4

Développer la production de gaz renouvelable

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles importées
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux énergies fossiles
- Apporter des revenus complémentaires aux agriculteurs
- Former et accompagner la montée en compétence des acteurs du territoire (élus, services techniques, etc.) sur le potentiel méthanogène des CIVEs (Culture Intermédiaire à Vocation Energétique)



Qu'est-ce qu'une CIVE ?

Implantée et récoltée entre deux cultures principales dans un système de rotation culturale, la CIVE (vesce, avoine, phacélie...) a pour vocation d'être utilisée pour approvisionner un méthaniseur. Elle fournit également un couvert végétal qui protège le sol pendant l'interculture.

Emissions de GES
Production d'EnR



Pourquoi ?

Comment ?

Impacts

La salle polyvalente de Mareau-aux-Prés, pour laquelle a été installé un système de géothermie.



Les collectifs issus du projet LIFE LETsGO4Climate ont pu visiter le site de méthanisation collective Méthapoly dans les Monts du Lyonnais (ci-contre) ainsi que le site de Varize en Cœur de Beauce.





Des collectivités exemplaires, soucieuses de partager d'impliquer les habitants

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le **sobriété et S²LO**
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE

Le territoire dispose déjà de **nombreux outils de transition écologique**, que ce soit à l'échelle du Pays Loire Beauce (stratégie Biodiversité, programme LIFE LETsGO4Climate, COT EnR...), ou de celle des communautés de communes (Petites Villes de Demain...).

A l'horizon 2030, les enjeux environnementaux sont pris en compte à travers toutes les actions de la collectivité, en étroite collaboration avec ses habitants : protection des espaces naturels, de la biodiversité, enjeux air, énergie, climat... Elle instaure une **culture commune de la sobriété énergétique** et coordonne les filières clés de la production d'énergie renouvelable.

Action 1

Définir des orientations globales pour **l'exemplarité des collectivités**

Pourquoi ?

- Diffuser la culture de la transition écologique et de la sobriété
- Faire comprendre les enjeux
- Montrer les co-bénéfices de l'action

Comment ?

Avoir une personne référente sur la Transition écologique et énergétique par EPCI et commune
 Prendre chaque décision sous le prisme de la transition, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité ; favoriser la transversalité des prises de décision ; encourager la présentation de budgets verts pour les collectivités locales

Impacts

- Adaptation au changement climatique ●
- Emissions de GES ●
- Energie ●
- Qualité de l'air ●



Action 2

Agir concrètement pour rendre les collectivités exemplaires

- Diminuer l'impact du secteur public
- Incarner la transition, montrer l'exemple

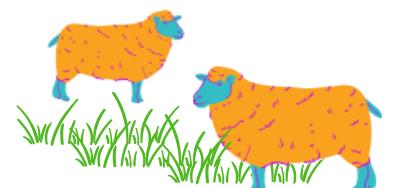


- Rénover les bâtiments publics (thermique, énergétique, récupération eau de pluie, prise en compte de la biodiversité, déconnexion des gouttières...) & partager les expériences sur les travaux menés
- Mettre en place de l'écopâturage (recherche de parcelles, de berger...)
- Inciter à réduire l'éclairage public et renouveler le parc ancien, avec prise en compte de la biodiversité / trame noire. Inciter au label villes et villages étoilés

- Adaptation au changement climatique ●●
- Emissions de GES ●●
- Energie ●●
- Qualité de l'air ●
- Séquestration CO2 ●
- Production EnR ●

Qu'est-ce qu'un budget vert ?

Il s'agit d'un outil d'analyse de l'impact environnemental d'un budget comprenant une classification des dépenses budgétaires selon leur impact environnemental et une identification des ressources publiques à caractère environnemental.



Principaux indicateurs de suivi et objectifs 2030 :

25 communes ont mis en place l'éco-pâturage

2 sensibilisations par an

100% des communes disposent d'un élu référent/agent dédié

100% communes ont réduit/renouvelé l'éclairage

Action 3

Rendre **les habitants acteurs du Plan Climat**, les impliquer dans la gouvernance, et agir collectivement

Travailler avec tous les acteurs du territoire pour favoriser **le lien en son sein : facteur de résilience.**

- Favoriser l'implication citoyenne en Comité de pilotage du Plan Climat
- Accompagner et suivre les collectifs issus de la démarche LIFE LETsGO4Climate (association ALBATRE)



Adaptation au changement climatique ●
 Emissions de GES ●
 Energie ●
 Qualité de l'air ●

Action 4

Sensibiliser massivement les habitants aux enjeux de la transition écologique

Diffuser la **culture de la transition écologique** et de la sobriété, faire comprendre les enjeux au plus grand monde et montrer les co-bénéfices de l'action.

- Organiser des fresques et événements similaires dans des lieux de rencontre, en s'appuyant sur le tissu associatif (Faire intervenir des experts sur l'exemple de l'université du temps libre)
- Développer la culture du risque : créer un événement scénario « x jours sans eau ». Ouvrir une réflexion plus large sur la résilience territoriale (eau, alimentation, énergie...)

Adaptation au changement climatique ●●●
 Emissions de GES ●●
 Energie ●●
 Qualité de l'air ●
 Production EnR ●



Ateliers citoyens ayant eu lieu dans le cadre de l'élaboration du PCAET

Action 5

Intégrer tous les enjeux de la transition écologique, au-delà de l'énergie et du climat

Sortir d'une réflexion en silo pour penser les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux tels qu'ils sont : **en complexité et en inter-relations.**

- Intégrer la biodiversité (et la gestion intégrée de l'eau) dans l'ensemble des projets d'aménagement et de construction, dès l'amont des projets
- Étudier un scénario de rupture lié à la transition écologique pour le Pays Loire Beauce

Adaptation au changement climatique ●●
 Emissions de GES ●
 Energie ●



Balade thermographique, Coulmiers, 2020

Pourquoi ?

Comment ?

Impacts

Instances de gouvernance et de suivi du plan

1 COFIL Transition (élus, EPCI, acteurs du territoire, certaines communes, citoyens) :

- Avec **l'ensemble des référents transition écologique**
- Etablissement d'un programme annuel à porter au Comité Syndical et Conseils Communautaires
- Prise de **décisions stratégiques** pour assurer la bonne mise en œuvre de ce programme annuel
- Evaluation à mi-parcours
- **2 réunions par an** (janvier/septembre)

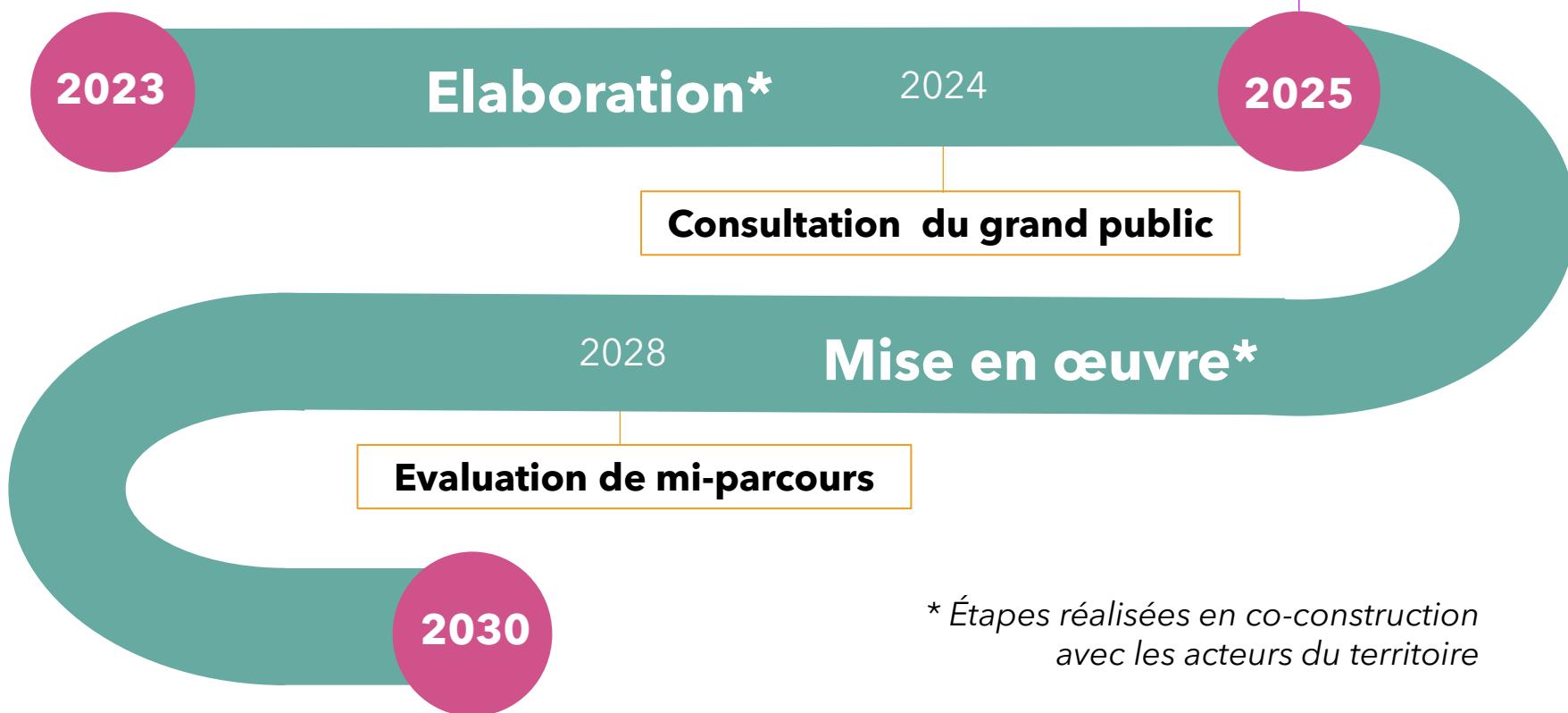
Des comités techniques thématiques (services et partenaires techniques) :

- Sur la base des acteurs techniques PCAET
- **Suivi opérationnel des actions de toutes les thématiques** (tableau de suivi)
- Prise de décisions opérationnelles
- **2 réunions par trimestre en moyenne** (thématiques tournantes)
- Tous les axes sont traités en 1 an

Un tableau de suivi des actions (avec **indicateurs de suivi** et objectifs d'ici à 2030), **mis à jour annuellement**

Calendrier

Adoption du PCAET en février 2025



* Étapes réalisées en co-construction avec les acteurs du territoire

Glossaire

ALBATRE : Association Loire-Beauce en Action pour la Transition, la Résilience et l'Environnement, collectif citoyen issu du programme LIFE LETsGO4Climate.

AREC : Agence Régionale Énergie Climat

BBC : Bâtiment Basse Consommation (logements rénovés consommant très peu d'énergie : moins de 110 kWhEP/m2/an)

CCBL : Communauté de communes Beauce Loirétaine

CCTVL : Communauté de communes Terres du Val de Loire

COT EnR : Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des Energies Renouvelables

CSR : combustibles solides de récupération

DPE : Diagnostic de Performance Energétique

CIVE : Culture Intermédiaire à Vocation Energétique

EnR : Energies Renouvelables (solaire, éolien, géothermie, biogaz...)

EPCI : Etablissement public de Coopération Intercommunale (ici les Communautés de Communes)

ESS : Economie Sociale et Solidaire

GES : Gaz à effet de serre (CO₂, méthane...)

GWh : GigaWattheure

LIFE LETsGO4Climate : programme européen visant à accélérer la production d'énergie renouvelable, diminuer la consommation énergétique, en favorisant l'émergence des projets citoyens locaux. Organise et anime des Conversations Carbone : ateliers participatifs auprès des habitants pour comprendre l'impact de son mode de vie en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Pacte Territorial France Renov : service public de la rénovation de l'habitat

PDE/PDIE : Plans de Déplacement Entreprise et Inter-entreprise

Petites Villes de Demain : programme visant à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique

PLUi-H : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial Rural

PMS : Plan de Mobilité Simplifiée

PV : Photovoltaïque

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SEM Loiret Énergies : Société d'Economie Mixte créée par le département, spécialisée dans le secteur des énergies renouvelables

SCoT : Schéma de Cohésion Territoriale

SDC : Schéma Directeur Cyclable

SDM : Schéma Départemental de Mobilité

SERM : Service Express Régional Métropolitain

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

TVB : Trame Verte et Bleue

Pour aller + loin

Ressources et bibliographie

- François Gemenne, et al. Atlas de L'anthropocène. Paris, Sciences Po Les Presses, 2021.
- Maxence Cordiez, and Isabelle Brockman. Energies, Fake or not ? Construire notre avenir et décarboner notre énergie sans fake news : transition énergétique, énergies fossiles, énergies renouvelables, électricité verte, nucléaire. Tana, 24 Nov. 2022.
- Brokman, Isabelle, and Charlène Descollonges. L'eau, fake or not ? Repenser notre gestion de l'eau sans fake news : économies et partage de l'eau, amélioration de la qualité de l'eau, restauration du cycle hydrologique. Tana, 22 Feb. 2024.
- Infographies Qu'est-ce qu'on fait ? sur de nombreux sujets environnementaux

MOBILITE DURABLE

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE



Action MOB1 : Favoriser le développement du vélo pour les trajets courte distance

1	Sensibilisation	Sensibiliser aux déplacements à vélo, notamment faire de la pédagogie sur les courtes distances, et sur la notion d'intermodalité. Cibles principales : - Mobilité des scolaires - Mobilité des actifs, pour les déplacements domicile-travail → Evenements et communication ciblée : challenge vélo, fête du vélo, articulation avec les autres offres de transport, etc.	EPCI + communes
2	Incitation / Offre de service	Soutenir et mettre en place des pédibus / vélobus (en complément de la mesure 1)	Communes + CCTVL (compétence scolaire)
3	Plan	Réaliser un Schéma Directeur Cyclable (SDC) pour la CCTVL : maillage territorial, cohérence, interconnexion, desserte des zones d'activité, stationnement vélo... S'adosser au Schéma Départemental de Mobilité pour réaliser un Plan de Mobilité Simplifiée sur la CCBL	EPCI
4	Infrastructures	Aménager des liaisons cyclables sécurisées, avec interconnexion entre communes (en étoile autour des pôles + le long des infrastructures routières structurantes)	EPCI + Département + communes
5	Offre de service	Mettre à disposition des vélos en location longue durée. CCBL : à l'horizon 2030 après construction des pistes cyclables CCTVL : 30 VAE en location longue durée (entretien compris) en expérimentation, mise en place de totems de réparation, de station de gonflage, de stationnement Axes envisagés : gares-zones d'activités, future voie Ormes-Boulay et en cohérence avec les pistes cyclables existantes et à venir.	EPCI + communes
6	Accompagnement / Offre de service	Soutenir les initiatives permettant de réparer son vélo (apprentissage, rayons réparation, réparateurs, électrification...)	EPCI + communes + prestataires

Action MOB2 : Renforcer les solutions de transport durable

7	Plaidoyer	Plaidoyer pour une meilleure offre de transport en étoile autour de la métropole, type SERM (service express régional métropolitain) : cadencement, horaires, arrêts desservis, développement d'autres offres (car express, etc.)	EPCI
8	Partenariat	Travailler avec Orléans Métropole et l'agglomération de Blois sur les possibilités de transport entre Orléans et les communes voisines et les liaisons vers Blois. Notamment axes : Sud Loire, Chaingy-tramway, Orléans-Saran (jusqu'à Artenay – axe prioritaire dans le projet de SERM Orléanais)	EPCI
9	Orientation globale	Réduire l'usage de la voiture individuelle au profit des transports en commun, de la marche à pied et du vélo	EPCI
10	Orientation globale	Favoriser le report modal du fret avec notamment l'exploration du développement du ferroutage	EPCI

Action MOB3 : Développer le covoiturage professionnel comme personnel

11	Offre de service	Poursuivre l'expérimentation BlaBlaCar Daily (CCTVL) et, suivant les retours d'expérience, envisager de le mettre en place sur la CCBL	EPCI
12	Infrastructures	Accompagner les collectivités dans l'aménagement d'aire de covoiturage	PETR (coordination)

Action MOB4 : Offrir des solutions alternatives à la voiture

13	Sensibilisation	Sensibiliser sur les déplacements longue distance et à l'approche multimodale : changement de culture de déplacement (bus, train, vélo)	PETR + EPCI
14	Plan	Inciter les entreprises à mettre en place des Plans de Déplacement Entreprise et Inter-entreprise (PDE/PDIE)	EPCI (service éco)
15	Communication	Réaliser une communication sur les offres de transport existantes et nouvellement développées : faciliter l'accès aux transports en communs et aux nouvelles mobilités	EPCI
16	Achat de matériel	Expérimenter l'autopartage	CCTVL
17	Offre de service	Maintenir et augmenter l'offre de Transport A la Demande (TAD) - CCTVL Offre actuelle : Service de TAD porté par la Région Centre Val de Loire avec un TAD le mardi en direction de Meung-sur-Loire et jeudi en direction de Beaugency (9h30 – 11h30) - Expérimenter une autre desserte pour Beauce-la-Romaine (par la CCTVL en lien avec la Région ?)	Région

18	Plaidoyer	Maintenir les cars REMI y compris en période de vacances scolaires (avoir des informations sur le taux d'utilisation des cars par des non-scolaires)	
19	Infrastructures	Installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques	EPCI, communes
20	Infrastructures	Créer des ombrières photovoltaïques sur les parkings (qui pourront venir alimenter en électricité les bornes de recharges des véhicules électriques et diminuer la facture électrique)	Communes, Grandes surfaces, autres partenaires
21	Partenariat / Offre de service	Expérimenter des offres de déplacement en véhicule intermédiaire (véhicule de personnes ou de marchandises d'une taille située entre un vélo et une voiture)	CCTVL

Action MOB5 : Apaiser les centres urbains

22	Réglementation	Réduire la vitesse des voitures en centre-ville, encourager les communes à mettre en place des zones 30.	Communes
23	Aménagement	Mettre en place des "rues aux écoles" dans les rues le permettant (incitation).	Communes
24	Réglementation	Sensibiliser et promouvoir la réduction du trafic de poids lourds dans les communes les plus touchées (en lien avec la mesure ECO4-72 – limiter et encadrer l'accueil de hangars logistiques).	Communes
25	Aménagement	Mettre en place des cheminements pour piétons en ciblant les pôles générateurs de flux (écoles, centres de santé, commerces, gares, etc.). Par exemple : maillage de voies vertes arborées et accueillantes et sécurisées avec ombrages et « points d'arrêts » (bancs)	Communes

HABITAT DURABLE

Action HAB1 : Développer massivement la rénovation des bâtiments

26	Incitation financière	Incitation financière des EPCI dans le cadre des OPAH présentes sur les territoires (OPAH CCBL, OPAH-RU Centre-Bourg de Patay et OPAH sur la CCTVL) en plus des aides de l'Etat ANAH et des réductions d'impôts déjà possibles (pour les travaux des propriétaires bailleurs notamment qui conventionnent) (Pacte Territorial France Renov' à venir)	EPCI
27	Formation	Poursuivre et renforcer la formation initiale et continue des artisans à la transition énergétique (rénovations durables, matériaux écologiques...) tout en intégrant les enjeux climatiques, énergétiques et biodiversité dans la construction et la rénovation des bâtiments. Développer la formation en lien avec les partenaires et structures existantes.	CMA, Autres
28	Offre de service	Poursuivre les réflexions afin d'impliquer les territoires vers le déploiement du Pacte Territorial France Renov'	CCBL
29	Orientation globale	Accompagner les rénovations globales. Pour les renouvellements des chauffages, rester vigilant sur les problématiques de qualité de l'air liées au chauffage au bois et l'approvisionnement local Favoriser les zones de rénovation à proximité des gares (lien avec la mobilité)	PETR, autres acteurs à définir
30	Orientation globale	Accompagner les particuliers et les structures auprès de professionnels de confiance (notation professionnels RGE)	ADIL

Action HAB2 : Préserver l'eau en agissant au niveau de l'habitat

31	Sensibilisation	Sensibiliser à la sobriété d'usage de l'eau dans le résidentiel et à la gestion de l'eau à la parcelle	PETR + EPCI
32	Réglementation	Poursuivre les vérification sur les assainissements non collectifs	EPCI
33	Réglementation	Préparer la prise de compétence eau potable en 2026	CCTVL
34	Travaux	Renouveler les réseaux d'eau potable pour améliorer les rendements et la qualité de l'eau	EPCI
35	Travaux	Amélioration de la qualité de l'eau : lutte contre la présence de pesticides dans l'eau	EPCI

Action HAB3 : Tendre vers un habitat exemplaire pour les constructions nouvelles

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE



36	Orientation globale	Protéger les terres agricoles et naturelles (consommation foncière)	PETR + EPCI + Communes
37	Orientation globale	Valoriser mieux l'ancien, les logements vacants, et densifier l'habitat	PETR + EPCI
38	Orientation globale	Se donner la possibilité de prendre en compte l'implantation d'habitat léger ou réversible (construction sans fondation en béton dans le but d'éviter une imperméabilisation des sols), dans les respects des règles d'urbanisme locales (bien encadrer pour éviter la cabanisation)	PETR + EPCI
39	Exemplarité	Limiter les consignes de chauffage des bâtiments publics à 19°C (adapter suivant type de bâtiment comme les crèches, etc.)	PETR + EPCI
40	Accompagnement	Accompagner le développement de filières durables (matériaux bio-sourcés) sur le territoire (mesure transversale HAB+AGRI)	PETR
41	Administratif	Intégrer dans les documents d'urbanismes la végétalisation et la gestion des eaux pluviales à la parcelle (+ déconnexion eau pluviale sur le nouveau et l'ancien) ; identifier les zones géographiques favorables à l'habitat léger	EPCI

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Action AGRI1 : Encourager la production et consommation alimentaire locale citoyenne

42	Orientation globale	Encourager le développement des circuits courts	PETR
43	Orientation globale	Développer la production maraîchère locale, aide à l'installation de maraîcher(e)s sur des parcelles communales en périphérie urbaine (mise à disposition de terrain et partenariats avec acteurs spécialisés / création de Zones Agricoles Protégées)	Communes
44	Infrastructures	Développer les jardins partagés, à des fins d'échange, de partage et de création de liens	Communes + associations
45	Offre de service	Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays Loire Beauce	PETR

Action AGRI2 : Réduire les consommations d'eau de l'agriculture et s'adapter aux changements climatiques

46	Conventionnement	Travailler avec la Chambre d'Agriculture pour sensibiliser et encourager les agriculteurs à anticiper les impacts du changement climatique	PETR
47	Accompagnement	Développer la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture	EPCI
48	Sensibilisation	Promouvoir les systèmes économes en eau (Outil d'Aide à la Décision, goutte à goutte, irrigation de précision, etc.)	CA41
49	Sensibilisation	Promouvoir la couverture des sols en expliquant le lien avec la rétention en eau des sols (améliore l'infiltration, augmente la Réserve Utile en eau (RU) via la Matière Organique (MO))	CA41

Action AGRI3 : Accompagner le secteur agricole dans ses changements de pratiques

50	Orientation globale	Développer le stockage de CO2 dans les sols et dans les milieux naturels préservés (prairie, prairies humides et zones humides, haies), et l'agriculture régénérative	PETR
51	Accompagnement	Soutenir la transmission des exploitations et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs	PETR
52	Infrastructures	Rendre possible l'émergence et le développement de la méthanisation (améliorer la désirabilité et l'acceptabilité de ce mode de production d'énergie)	GRDF

53	Orientation globale	Encourager le développement de l'élevage (polyculture – élevage). Travailler avec les agriculteurs sur le maintien des prairies permanentes dans les cas où le maintien de l'élevage est jugé non rentable (lien avec la méthanisation)	
54	Sensibilisation	Promouvoir la consommation des légumineuses auprès du particulier et des industriels pour stimuler la demande (culture "climato-compatible")	PÉTR
55	Accompagnement	Soutenir le développement de pratiques agroécologiques (dont l'agroforesterie) et favorables à la biodiversité (haies, bords de champs, etc.)	Association A2RC
56	Accompagnement	S'engager sur une réflexion avec les acteurs du secteur sur le principe des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)	PÉTR

Action AGRI4 : Encourager la production et consommation alimentaire locale publique

57	Coordination	Encourager les cantines à s'approvisionner localement et encourager l'alimentation biologique	PÉTR
58	Infrastructures	Développer les cuisines locales à l'échelle du territoire	Communes
59	Conventionnement	Favoriser l'implantation de maraîchers locaux et encourager la mise en place de contrats afin de favoriser l'approvisionnement pour la restauration collective locale	Communes

ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Action ECO1 : Soutenir le tissu économique local

60	Orientation globale	Développer les relations collectivités - entreprises	EPCI + PÉTR
61	Orientation globale	Favoriser le maintien et l'installation des commerces	EPCI + PÉTR
62	Sensibilisation	Sensibiliser à la consommation locale, communiquer sur le troc de services	EPCI
63	Réseau	Conforter les réseaux d'entreprises	EPCI

Action ECO2 : Renforcer le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition écologique et énergétique, développer les activités économiques bas carbone et encourager la réparation et la réutilisation

64	Infrastructures	Concrétiser le projet de ressourcerie issu du programme LIFE LETsGO4Climate sur la CCBL	Association Deuxième Vie
65	Offre de service	Mettre à disposition des terrains / locaux à ce projet (lien avec mesure 63)	CCBL
66	Orientation globale	Soutenir et accompagner l'émergence des projets d'ESS sur le territoire	EPCI, PÉTR
67	Sensibilisation	Sensibiliser à la réparation, la réutilisation, le troc	EPCI, PÉTR
68	Accompagnement	Encourager le développement de repair café sur l'ensemble du territoire	EPCI

Action ECO3 : Réduire les déchets produits sur le territoire

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE



69	Orientation globale	Lutter contre les dépôts sauvages	EPCI, communes
70	Sensibilisation	Lutter contre l'obsolescence programmée	PETR
71	Orientation globale	Améliorer le tri de nos déchets, la valorisation des biodéchets et le retour du carbone au sol	SIRTOMRA, EPCI
72	Sensibilisation	Redéployer les éco-défis	EPCI + PETR
73	Infrastructure	Installer 1 compost / école et sensibiliser contre le gâchis alimentaire dans les écoles / cantines	Communes + CCTVL (compétence scolaire)

Action ECO4 : Accompagner les industries et les zones d'activité économique, soutenir leurs efforts de décarbonation

74	Administratif	Limiter et encadrer l'accueil de hangars logistiques par zonage PLUi-H (favoriser les activités de production)	EPCI
75	Offre de service	Écologie Industrielle et Territoriale (collaboration territoriale d'optimisation des flux de matières eau, énergie, autres ressources, déchets) : créer une plateforme numérique collaborative type "bourse aux matériaux"	EPCI + PETR
76	Formation	Accompagner la formation aux nouveaux métiers liés à la transition (et à la biodiversité), inciter les acteurs économiques au changement	CCI / CMA
77	Accompagnement	Accompagner et sensibiliser les acteurs économiques dans la détection et la gestion de leurs vulnérabilités face au changement climatique, en alignement avec les objectifs du PNACC visant à renforcer la résilience économique face aux défis climatiques. Sensibiliser les entreprises à l'adaptation au changement climatique grâce à la nature : lutte ICU, GIEP, cadre du travail/salarié/ Rse, etc.	CCI / CMA, ARB
78	Réglementation	Surveiller la qualité de l'air, notamment sur la zone d'Artenay (PM10)	EPCI
79	Réglementation	Suivre les plus grosses entreprises sur leurs consommations et la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre	Commission Européenne
80	Étude	Étudier le potentiel de valorisation des combustibles solides de récupération (CSR)	SIRTOMRA, CCTVL (compétence déchet)
81	Orientation globale	Prendre en compte modes actifs (mobilité) lors de la création / rénovation etc. des ZAE	EPCI

ESPACES NATURELS

Action NAT1 : Mieux connaître, gérer et relier les espaces naturels afin d'améliorer leur protection

82	Études	Réaliser un diagnostic des continuités écologiques, haies et zones humides, et une cartographie des ruissellements pour savoir où planter les haies en priorité	CCTVL
83	Orientation globale	Faire le lien/travailler avec les collectivités qui ont la compétence GEMAPI et les outils existants : SAGE et contrats territoriaux (=programme d'actions de restauration des milieux aquatiques et humides)	PETR + EPCI
84	Travaux	Favoriser la continuité écologique : inciter à la plantation de haies, la végétalisation, le choix des bonnes essences, préserver et développer les îlots de fraîcheurs (en lien avec NAT2).	PETR + EPCI
85	Travaux	Restaurer et créer des continuités écologiques (trames vertes et bleues) identifiées dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCoT, PLUi)	EPCI, communes, propriétaires de parcelles
86	Travaux	Mettre en œuvre des actions de restauration ciblées pour préserver et réhabiliter les zones humides identifiées comme prioritaires dans les diagnostics. Faire le lien avec la préservation des ressources, la gestion du risque inondations, GIEP...	EPCI
87	Travaux	Rénover les berges / chemin de halage de la Loire : valoriser et donner accès aux espaces de nature en aménageant de façon à concilier fréquentation et préservations	CCTVL
88	Étude	Encourager la réalisation d'inventaires de Biodiversité Communale (IBC) / Atlas de la biodiversité communale (ABC)	Communes + PETR
89	Administratif	Revoir les stratégies d'usage des sols. Inscire dans le PLUi l'utilisation des friches, la protection des zones humides, et annexer le guide "Plantons local" de l'ARB	CCTVL

90	Orientation globale	Soutenir l'équilibre et la préservation des forêts. Cartographier les bois à haute valeur ajoutée (= bois d'œuvre), étudier la possibilité en lien avec les agriculteurs de financer des zones tampon, qui protégeraient ces lieux de stockage carbone	
91	Sensibilisation	Encourager la capacité des enfants, en particulier dans le secteur rural, à se passionner pour la nature	PETR
52	Sensibilisation	Encourager la mise en valeur de corridors écologiques boisés et favoriser la valorisation des espaces humides	PETR

Action NAT2 : Préserver la ressource en eau

93	Orientation globale	Favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans les sols : développer la végétalisation des espaces urbains et désimperméabiliser les sols (en lien avec NAT1)	Communes
94	Orientation globale	Mener des réflexions globales sur l'utilisation et l'avenir de la ressource en eau, et l'harmonisation des seuils de consommation entre les bassins (présents sur une même nappe) (Lien avec action AGR12)	SAGE
95	Travaux	Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles et leurs abords	Communes + CCTVL (compétence scolaire)
96	Études	Étudier et proposer des adaptations face aux impacts du changement climatique sur le traitement de eaux usées et sur la REUT (notamment au niveau industriel)	EPCI, Communes
97	Orientation globale	Réduire les risques inondations (notamment dues au ruissellement urbain). Mettre en oeuvre des solutions d'adaptation fondées sur la nature pour réduire entre autres ce risque (Lien avec NAT1)	

ENERGIES RENOUVELABLES

Action ENR1 : Accompagner la production d'énergie renouvelable

98	Accompagnement	Accompagner les citoyens et les agriculteurs à l'installation d'EnR : analyse des devis des installateurs PV, montage de SAS, incitation à l'autoconsommation (groupe LIFE)	Groupe LIFE
99	Gouvernance	Proposer des participations citoyennes aux projets EnR, notamment via Énergie Partagée	PETR
100	Partenariat	Connaître et envisager une coopération avec la SEM Loiret Énergies	PETR
101	Sensibilisation	Organiser des visites chantier / partages d'expérience sur de l'autoconsommation collective (photovoltaïque, etc.)	Chambre d'Agriculture

Action ENR2 : Développer la production d'électricité renouvelable

102	Orientation globale	Développer le photovoltaïque au sol : uniquement en zone dégradée, déjà artificialisée, n'impliquant pas de consommation foncière	PETR + EPCI
103	Orientation globale	Soutenir les projets de photovoltaïque sur les bâtiments d'activité, bâtiments agricoles, les bâtiments publics et les ombrières sur parking	PETR + EPCI
104	Orientation globale	Développer la filière éolienne. S'appuyer sur les doctrines de développement de la filière de la CCBL	PETR + EPCI
105	Orientation globale	Développer la production d'hydrogène vert. Veiller à identifier les usages pour lequel il est pertinent	PETR + EPCI

Action ENR3 : Développer la production de chaleur renouvelable

106	Accompagnement	Soutenir les projets de géothermie et de solaire thermique (eau chaude) sur les bâtiments d'activité, bâtiments agricoles et les bâtiments publics, en prenant en compte les éléments patrimoniaux et en limitant l'impact sur la biodiversité (micro-habitats)	PETR
107	Orientation globale	Developper la filière locale de biomasse (dont bois-énergie) en prêtant attention au maintien de la ressource. Faire le lien avec l'implantation de haies en agriculture (charte entretien raisonné).	PETR (CRST)+ EPCI

Action ENR4 : Développer la production de gaz renouvelable

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE



108	Formation	Former et accompagner la montée en compétence des acteurs du territoire (élus, services techniques, etc.) sur le potentiel méthanogène des CIVEs (Culture Intermédiaire à Vocation Energétique)	PETR
109	Formation / sensibilisation	Sensibiliser les agriculteurs sur le lien entre CIVEs et résilience de l'assolement : diversification de l'assolement, couverture des sols, bouclage de l'azote...	PETR
110	Sensibilisation	Faire le lien entre biométhane et mobilité : le biométhane peut-être une solution bas carbone (déjà opérationnelle) pour le transport par camion ou flotte de bus/camion de poubelle.	PETR

GOVERNANCE ET MOBILISATION

Action GOUV1 : Définir des orientations globales pour l'exemplarité des collectivités

111	Sensibilisation	Lancer un large programme de sensibilisation et d'acculturation des élus et des habitants aux enjeux de la transition (construire et consolider des espaces de rencontre, de formation et d'échanges)	PETR + EPCI
112	Coordination	Avoir une personne référente sur la Transition écologique et énergétique par EPCI et commune	EPCI + communes
113	Accompagnement	Renforcer et valoriser l'engagement des communes	PETR
114	Orientation globale	Prendre chaque décision sous le prisme de la transition, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité ; Favoriser la transversalité des prises de décision ; Encourager la présentation de budgets verts pour les collectivités locales	Communes + EPCI

Action GOUV2 : Agir concrètement pour rendre les collectivités exemplaires

115	Travaux	Rénover les bâtiments publics (thermique, énergétique, récupération eau de pluie, prise en compte de la biodiversité, déconnexion des gouttières...) & partager les expériences sur les travaux menés	Communes, EPCI
116	Offre de service	Mettre en place de l'écopâturage (recherche de parcelles, de berger...)	Communes
117	Administratif	Encourager les communes à signer la Charte 0 pesticide (réglementaire)	Communes
118	Travaux	Inciter à réduire l'éclairage public et renouveler le parc ancien, avec prise en compte de la biodiversité / trame noire. Inciter au label villes et villages étoilés	EPCI + communes
119	Sensibilisation, travaux	Sensibiliser la population et les acteurs locaux aux risques et aux impacts des îlots de chaleur urbaine (ICU) et promouvoir des mesures préventives pour atténuer ces phénomènes	PETR
120	Etude	Etudier et envisager une gestion innovante du foncier par la collectivité : comment proposer une offre adaptée aux besoins des entreprises, qui ne passe pas forcément par l'acquisition de leur terrain par celles-ci ?	EPCI
121	Accompagnement	S'appuyer sur France Services pour rapprocher les services au plus près des habitants	PETR + EPCI

Action GOUV3 : Rendre les habitants acteurs du Plan Climat, les impliquer dans la gouvernance, et agir collectivement

122	Gouvernance	Favoriser l'implication citoyenne en Comité de pilotage du Plan Climat	PETR
123	Travaux	Mettre en place des actions participatives dans les communes avec des solutions pratiques (récupération d'eau, composteurs, chantiers de plantation de haies, restauration de mares, etc.)	EPCI + communes
124	Gouvernance	Informers les administrés sur les projets, organiser des réunions publiques	PETR + EPCI + Communes

125	Réglementation	Organiser un suivi précis annuel du Plan Climat (dans le rapport de Développement Durable par exemple)	
126	Accompagnement	Accompagner et suivre les collectifs issus de la démarche LIFE LETsGO4Climate (association ALBATRE)	PETR

Action GOUV4 : Sensibiliser massivement les habitants aux enjeux de la transition écologique

127	Sensibilisation	Mener des sensibilisations ciblées enfants/adultes, impliquer les citoyens dans des activités	PETR + EPCI + Communes
128	Sensibilisation	Organiser des fresques et événements similaires dans des lieux de rencontre, en s'appuyant sur le tissu associatif (Faire intervenir des experts sur l'exemple de l'université du temps libre)	PETR + EPCI + Communes
129	Sensibilisation	Développer la culture du risque : créer un événement scénario "x jours sans eau" Ouvrir une réflexion plus large sur la résilience territoriale (eau, alimentation, énergie...)	PETR, EPCI, État
130	Orientation globale	Proposer des événements qui rendent service à la population (en lien direct ou indirect à la transition écologique) : ramassage de déchets, etc. Objectifs : création de liens, sensibilisation	PETR, EPCI, Communes
131	Orientation globale	Travailler en transversalité entre outils de planification d'un même territoire (PCAET, SAGE, PTGE, PLUi, SCoT, PAT, etc.)	PETR, EPCI, Communes
132	Sensibilisation	Encourager les collectivités (en lien avec les écoles primaires et les collèges) à développer un réseau « d'aires terrestres éducatives » pour former les éco-citoyens de demain.	PETR, EPCI, Département

Action GOUV5 : Intégrer tous les enjeux de la transition écologique, au-delà de l'énergie et du climat

133	Administratif	Intégrer la biodiversité (et la gestion intégrée de l'eau) dans l'ensemble des projets d'aménagement et de construction, dès l'amont des projets	PETR + EPCI
134	Étude	Étudier un scénario de rupture lié à la transition écologique pour le Pays Loire Beauce	PETR
135	Orientation transversale	Préserver la santé et le bien être des humains, de la biodiversité et du sol sur le territoire Pays Loire Beauce	PETR + EPCI
136	Règlementaire	Réaliser un bilan d'émissions de gaz à effet de serres (BEGES) - Quel impact climat des activités de la CCTVL ? - Quelles actions pour réduire l'impact climat ? (réalisation d'un plan de transition)	CCTVL

Pour aller plus loin sur le détail des actions, des acteurs impliqués et des indicateurs de suivi, rendez-vous sur le site du Pays Loire Beauce pour télécharger le programme d'action complet





Envoyé en préfecture le 04/03/2025
 Reçu en préfecture le 04/03/2025
 Publié le
 ID : 045-200075869-20250225-25_04-DE



LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS LOIRE BEAUCE



Beauce Loirétaine

- Artenay
- Boulay-les-Barres
- Bricy
- Bucy-le-Roi
- Bucy-Saint-Liphard
- Cercottes
- Chevilly
- Coinces
- Gémigny
- Gidy
- Huêtré
- La-Chapelle-Onzerain
- Lion-en-Beauce
- Patay
- Rouvray-Sainte-Croix
- Ruan
- Saint-Péravy-la-Colombe
- Saint-Sigismond
- Sougy
- Tournoisis
- Trinay
- Villamblain
- Villeneuve-sur-Conie

Terres du Val de Loire

Baccon, Baule, Beauce-La-Romaine, Beaugency, Binas, Chaingy, Charsonville, Cléry-Saint-André, Coulmiers, Cravant, Dry, Épièdes-en-Beauce, Huisseau-sur-Mauves, Lailly-en-Val, Le Bardon, Mareau-aux-Prés, Messas, Meung-sur-Loire, Mézières-lez-Cléry, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay, Saint-Laurent-des-Bois, Tavers, Villermain, Villorceau



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Pays Loire Beauce

2, rue du Général Lucas
 45130 SAINT-AY
 02 38 46 01 70
planclimat@paysloirebeauce.fr

